

FICHE N°1 : SCIENCES PO, L'ÉCOLE DE L'ARGUMENTATION

1. L'ARGUMENTATION DANS UN MONDE EN CRISE

« Bon je vais être clair :

Je modère dorénavant la section, et avec moi les trolls ont une espérance de vie extrêmement réduite.

Donc ça va être simple :

- Plus de 2 messages avec un truc du style : "oui mais c'est pas si simple que ça." Et pas d'arguments derrière = dégage.
- Plus de 2 messages avec un truc du style : "Ton explication ne tient pas parce que tout est possible." Et pas d'arguments derrière = dégage.
- Tout ce qui s'en approche de trop près= dégage.

Valable pour tout le monde.

Les partisans du mystère la chose est simple: où vous avez des arguments et ça se discute, ou vous n'avez que l'envie d'un mystère et c'est dégage, le web est plein de forum et site où vous pourrez tourner (sic) en rond jusqu'à la fin des temps.

Je vous donnerais même une liste.

Ici on argumente ou on se tait.

Surtout quand c'est juste pour faire chier le monde.

Dorénavant c'est ma section et je vais la gérer à ma façon, ou on argumente ou on se tait ou on dégage.

Vous pourrez toujours pleurer ça ne sera pas plus différent que d'habitude »¹.

Ces règles de modération d'un forum sur les OVNI montrent que la nécessité d'argumenter, loin de s'affaiblir, est encore plus grande à l'heure des réseaux sociaux omniprésents où l'invective et l'insulte triomphent trop souvent à la faveur d'un courageux anonymat.

Plus généralement, notre époque « post-moderne » pose un défi globalement globalement à nos sociétés et particulièrement à notre système éducatif, bien résumé par deux spécialistes contemporains de l'argumentation, Philippe Breton et Gilles Gauthier.

Les sociétés occidentales modernes, qui se définissent comme démocratiques, témoignent formellement d'une grande exigence vis-à-vis de leurs citoyens, qui sont sommés non seulement de comprendre la plupart des problèmes qui leur sont soumis, notamment dans le cadre des votes

¹ <http://ufo-scepticisme.forumactif.com/t1036-moderation-de-la-section>

politiques, mais également de participer aux débats correspondants. Or ceux-ci sont massivement appel aux techniques de l'argumentation.

Dans ce sens, la situation aujourd'hui n'est guère différente, dans son fondement, de celle des Grecs anciens qui ont inventé en même temps la démocratie et la rhétorique argumentative. Mais, pour ces derniers, les deux allaient de pair. L'absence quasi générale, sauf quelques précieuses exceptions, d'un enseignement solide et structuré de l'argumentation, appuyé sur une large culture générale et soucieux d'utilisation pratique, fait de nos jeunes des citoyens que l'on jette à l'eau sans apprentissage préalable et auxquels on reproche ensuite de ne pas savoir nager. Enseigner systématiquement l'argumentation serait plus qu'ajouter une discipline à des programmes déjà bien chargés. Cela permettrait à la fois de faire reculer l'inégalité flagrante dans ce domaine et de mettre un peu plus de rationalité dans un monde qui en manque peut-être. » (Histoire des théories de l'argumentation, La Découverte, Paris, 2011, p.111-112)

L'on mesure ainsi l'imbrication entre démocratie, éducation et argumentation. Cette dernière ne peut se développer que dans un cadre qui exclut la violence (destruction du lien social et des conditions même du dialogue) et la dictature (solution unique imposée verticalement), c'est-à-dire au sein de liens horizontaux entre citoyens où prime la **délibération**.

Cette proximité théorique entre argumentation et démocratie est vérifiée historiquement : la rhétorique est née en Sicile au Vème siècle avant J.C. à l'occasion des « procès de propriétés » entre paysans spoliés par les tyrans au profit des vétérans de leurs armées. Cette origine politico-judiciaire est toujours restée présente dans la rhétorique, notamment dans l'essor précoce du genre « judiciaire » et du genre « délibératif » (politique). De là, l'art oratoire va conquérir Athènes et y trouver, comme la démocratie, une première apogée, notamment comme matière centrale de l'éducation avec le succès des sophistes. L'on sait comment Platon s'opposera à leur influence et leur opposera l'exercice de la « dialectique », vouée à poser et à trancher les enjeux philosophiques, y compris dans le domaine politique (*La République, Les Lois*). Il n'en reste pas moins que cette dialectique était bel et bien un genre argumentatif perfectionné visant à obtenir l'accord d'un auditoire de choix (les très aristocratiques disciples de Socrate).

Il reviendra à Aristote de donner dans sa *Rhétorique* la première théorie systématique du genre, à égale distance des abus de la sophistique et de la méfiance platonicienne :

Le propre de la rhétorique, c'est de reconnaître ce qui est probable et ce qui n'a que l'apparence de la probabilité (Livre I, chapitre 1). [...] La rhétorique est la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader [...] L'action de la rhétorique s'exerce sur des questions de nature à être discutées et qui ne comportent pas une solution technique (Livre 1, chapitre 2).

La réhabilitation de l'argumentation prend dès lors tout son sens dans la période actuelle où la montée de l'intolérance manifeste le refus de « la négociation de la distance entre individus sur une question donnée² » (Michel Meyer) ; et où le retour de la violence politique au sein même des sociétés démocratiques menace les fondements du vivre-ensemble.

Non moins dangereux que le retour du fanatisme, le scepticisme et le relativisme intégral qui sont souvent prêchés sous couvert de la « postmodernité » brouillent la distinction entre « ce qui est probable et ce qui n'a

² M. Meyer, *La rhétorique*, PUF, 2004, p.10.

que l'apparence de la probabilité » dans une équivalence générale des opinions et des préférences personnelles. L'information fautive, voire le carré mensonge, prospèrent dans une époque de « post-vérité » (*post-truth*). Signe des temps, ce dernier mot est entré en 2016, avec le statut de « mot de l'année », dans l'*Oxford Dictionary*.

Or, comme le préconisaient déjà Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, qui sont parmi les grands (re)fondateurs de la rhétorique contemporaine avec leur traité sur la « nouvelle rhétorique » en 1958³, il faut renvoyer dos à dos fanatiques et sceptiques :

Les uns et les autres méconnaissent que l'argumentation vise à un choix entre des possibles ; en proposant et justifiant leur hiérarchie elle vise à rendre rationnelle une décision. Fanatisme et scepticisme nient ce rôle de l'argumentation dans nos décisions. Ils tendent tous deux à laisser, à défaut de raison contraignante, libre champ à la violence [...] (La Nouvelle rhétorique, p.83).

Dès lors, notre époque exige, sans doute plus encore que d'autres, le recours à une argumentation riche et élaborée.

2. L'ARGUMENTATION A SCIENCES PO : DES OBJECTIFS AUX MOYENS

Pour relever ce double défi, à la fois démocratique et intellectuel, Sciences Po paraît l'institution désignée dans le paysage universitaire français. D'une part parce que sa naissance au tout début de la III^{ème} république a correspondu avec l'instauration et l'enracinement progressif de la démocratie libérale en France, dont l'institution sera l'un des piliers. Son origine même repose sur la volonté explicite des fondateurs de restaurer une nation qui s'était effondrée dans la guerre contre la Prusse en 1870. Or, à leurs yeux, cet effondrement était d'abord de nature intellectuelle et la réponse devait de ce fait être d'abord éducative avec la formation d'une nouvelle « tête de peuple » (Taine). D'autre part, les « questions qui n'ont pas de solution unique » comme disait Aristote, sont bien celles qui se posent dans la gestion de la cité : que cela soit l'enjeu crucial de la paix ou de la guerre, une réforme pénale, le choix d'une politique fiscale ou d'un aménagement urbain, l'argumentation vise toujours à la prise de décision collective. A ce titre, elle est le commun dénominateur de nos formations professionnalisantes, de l'école de journalisme à l'école de droit, en passant par la formation continue. Elle est au centre même de la mission de la nouvelle école des affaires publiques, où doit justement s'effectuer, à partir de la confrontation des intérêts particuliers, l'apprentissage des voies et des moyens du « bien commun ». **De fait, à travers l'apprentissage de l'argumentation ce sont des objectifs à la fois citoyens, intellectuels et pédagogiques centraux de Sciences Po qui sont en jeu : le refus de l'intolérance ; la pertinence du questionnement ; la rigueur et le courage intellectuels ; l'ambition transdisciplinaire ; la lutte pour l'égalité des chances ; enfin une certaine « marque de fabrique » qui est essentielle dans la compétition universitaire internationale.**

En dernière instance, les techniques et les impératifs de l'argumentation constituent l'inspiration profonde de toutes les pratiques pédagogiques de Sciences Po, y compris dans les contextes les plus théoriques et dans

³ C. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Editions de l'université de Bruxelles, 5^e édition, 1988.

la formation à la recherche : **un cours, un exposé, une dissertation, un mémoire, un article scientifique, le « Grand Oral » et – comme son nom l’indique – une THESE, sont en dernière instance des exercices de conviction.**

A ce sujet, et contrairement à une légende tenace parmi les étudiants étrangers, mais aussi chez les tenants d’une certaine « exception française », **il n’y a pas de « méthode Sciences Po », ni même de méthode « française » de l’argumentation.** Au-delà de règles de présentation formelles particulières, ce sont bien les mêmes exigences que l’on retrouve partout. C’est vrai dans le monde occidental, en raison d’un commun héritage humaniste et chrétien qui a longtemps entretenu la connaissance de la rhétorique antique ; mais c’est aussi vrai bien au-delà, d’une part en raison des transferts culturels (ainsi de la *Rhétorique* d’Aristote très tôt traduite dans le monde arabo-musulman) et plus encore de la constance des processus cognitifs à l’œuvre dans toute argumentation et plus largement dans toute communication. Les autres civilisations n’ont pas attendu l’Occident pour découvrir l’analogie ou l’argument d’autorité... Seuls, et ce qui est déjà considérable, les codes formels diffèrent, ainsi que les références culturelles.

Ainsi, les exercices proposés à Sciences Po trouvent aisément leur équivalent, *mutatis mutandis*, dans d’autres systèmes éducatifs : l’« exposé » est ainsi une *oral presentation* ; la dissertation un *short essay* ; le mémoire, un *paper* ; le « plan » n’est autre que l’*outline* du propos ; et la problématique est une exigence universelle, connue ailleurs sous le nom de *research question* etc.

Ces considérations invitent à proposer aux candidats au « Grand Oral » de Sciences Po, venus d’horizons culturels et académiques très divers, quelques rappels méthodologiques que l’on trouvera dans les trois fiches ci-après.

Fiches conçues par Christophe de Voogd, agrégé et docteur en histoire, enseignant-chercheur à Sciences Po (Département d'histoire) où il enseigne l'histoire des idées et la rhétorique politique. Il est également formateur accrédité au Secrétariat Général du Conseil européen à Bruxelles. Il intervient régulièrement dans les médias français et étrangers sur les enjeux politiques contemporains et en particulier sur le discours des acteurs politiques.